

**Adhésion à la Maison des Jeunes**

**MJGO "saison 2022-2023"**

**Notre mission** :

Accompagner les jeunes pour qu’ils deviennent des citoyens responsables, actifs, critiques et engagés dans la construction d’une société et d’un monde meilleur en étant une MJ  dynamique où les jeunes aiment se retrouver, où les jeunes peuvent donner leur avis, parler de ce qu’ils vivent, de ce qu’ils veulent, où ils peuvent s’engager et assumer différentes responsabilités.

**Nous proposons aux jeunes :**

* **Un lieu de vie, qui bouge où le jeune est acteur et pas simple consommateur.** L'équipe d'animation a pour mission de proposer des activités, des ateliers et des projets aux jeunes mais également de répondre à leurs attentes en les impliquant dans la réalisation de leurs activités et de leurs projets.
* **Des sorties-loisirs, des projets, des séjours à pied ou à vélo, des sorties culturelles à prix démocratiques en lien avec nos ateliers, n’hésitez pas à inscrire votre enfant ou votre jeune.**
* **Des séances de sensibilisation et d’informations abordant des thématiques touchant les jeunes avec l’aide d’InforJeunes Huy et Planing Familial de Ciney.**
* **Des permanences d'accueil** **à Evelette et à Haillot**: moments privilégiés de rencontre où les jeunes, dès 10 ans, viennent se défouler, discuter, se poser, écouter de la musique, jouer au kicker,….. Un membre de l'équipe d'animation est toujours présent pour accueillir les jeunes , être à leur écoute et veiller au respect des valeurs suivantes : politesse - respect – convivialité.
* **Des ateliers hebdomadaires à Evelette et à Haillot** : théâtre – créarécup Breakdance – Hip-Hop – Ragga - Modern’jazz -StreetDance – Cirque – Eveil à la danse. Ceux-ci ont pour objectifs de favoriser la rencontre entre les enfants, les jeunes de notre commune et de sa périphérie afin de leur permettre de découvrir, apprendre, maitriser une discipline artistique ou sportive.
* Nous souhaitons que nos ateliers soient un lieu de rencontre où les jeunes aiment venir, apprennent à vivre avec les autres, à grandir humainement et artistiquement.

**Quelques moments importants de la vie de notre MJ**

* Diner ou souper annuel de la MJ :
* Carnaval des enfants : Le samedi 4 mars 2023 – salle de la MJGO
* Descentes des caisses à savon à Evelette : en mai
* Le spectacle des ateliers théâtre et l’atelier cirque : Le dimanche 4 juin 2023 – salle de la MJGO
* Camp rando : 2 au 6 mai 2023
* Mini séjours Communaut’Art : du 9 au 11 mai 2023
* Camp vélo 14 ans et plus du 9/7 au 19/9/23 et pour 10 – 12 ans du 31/7 au 4/8/23
* Stage danse – cirque – théâtre : 21/8 au 25/8/2023
* La journée porte ouverte : le dimanche 10 septembre 2023
* Spectacle annuel des ateliers: Le vendredi 22 septembre et le samedi 23 septembre 2023 au centre culturel d’Andenne.

Durant les congés scolaires, nous mettons en place un programme spécifique d’activités.

**Être membre d'un atelier dans notre MJ**

**En participant à un atelier, le jeune ou l’enfant s'engage à :**

* **Arriver à l’heure et être présent à chaque atelier**
* **Couper son Gsm pendant l'atelier et ne pas l’utiliser**
* **Construire une bonne ambiance dans le groupe et respecter les autres membres de l'atelier, l'animatrice ou l’animateur, le local et le matériel mis à sa disposition**
* **Donner un coup de main pour le rangement du local après l'activité**
* **Prévenir rapidement la MJE en cas d'absence ou d’une éventuelle difficulté (ex : problème de déplacement).**

**Chaque jeune, chaque enfant est différent**

Tout le monde n'a pas le même don, les mêmes capacités de départ. Pour certains, il faudra plus de temps pour apprendre un pas, un texte, maitriser une machine à coudre,…..

Un atelier est donc un lieu où chacun(e) a sa place, où on apprend à vivre ensemble, où on se respecte où on ne juge pas les autres.

**La danse, une spécificité de notre MJ**

**Dans nos ateliers Danse, les enfants, les jeunes participent selon leur âge, au processus de réflexion et de création artistique dans le but de présenter un spectacle collectif engagé s’articulant autour d’une histoire inspirée de la parole des jeunes récoltée lors de temps d’échanges en début de saison. Les enfants et les jeunes participent aux séances costumes, aux 5 répétitions et aux 2 représentations du spectacle.**

**Nous sommes conscients que nous demandons un engagement important à vos enfants et à vos jeunes dans ce processus de création mais grâce à ce projet ils apprennent beaucoup. Nous avons besoin également du soutien des enfants et des jeunes par leurs parents pour que ce projet soit une réussite.**

**Accès à la salle de danse-théâtre : Il est interdit d’entrer dans la salle avec des chaussures venant de l’extérieur.**

**L'animatrice ou l’animateur d'atelier s'engage à :**

* **Partager sa passion, sa technique et à apprendre à l’enfant ou au jeune à maîtriser ou se perfectionner dans une discipline artistique**
* **Faire participer les jeunes ou les enfants dans le processus de réflexion et de création artistique du spectacle de fin de saison,**
* **Créer un climat chaleureux et propice au bon déroulement de l'atelier en respectant le rythme de chacun,**
* **Respecter les jeunes ou les enfants dans leurs différences et les aider à donner le meilleur d'eux-mêmes.**

**La carte de membre**

Toute personne souhaitant fréquenter : les permanences d'accueil à Evelette ou à Haillot, les ateliers, les projets de nos deux implantations, doit être en possession de la carte de membre de notre association. Celle-ci coûte 10€/saison.(octobre à septembre).

En payant l’inscription à un atelier ou en achetant la carte de membre, vous marquez votre accord sur les conditions d’adhésion à notre MJ reprises dans ce document.

Chaque membre s’engage à respecter les conditions d’adhésion à notre MJ.

**Inscription à un atelier**

**Essais gratuits durant le mois d’octobre. Validation automatique de l’inscription si votre enfant ou votre jeune est présent dans son atelier après le congé de Toussaint.**

**Les trois premières séances d’octobre sont gratuites pour les nouvelles inscriptions. Nos ateliers ne se déroulent pas durant les congés scolaires (sauf exception). Un tarif dégressif est pratiqué : - 5% pour 2 ateliers / famille et - 10 % pour 3 ateliers et plus / famille.**

**Le payement de l’inscription à un atelier + la carte de membre se fera par virement bancaire dès la réception de notre facture.**

**Le montant de l’inscription ne sera pas remboursé en cas d’arrêt de l’atelier en cours d’année. Le fait d’avoir un paiement étalé ne vous dispense pas de payer l’entièreté du prix de l’inscription en cas d’arrêt de l’atelier en cours d’année.**

**Tarif annuel : Danse 130 € (forfait tissus compris) - Théâtre ou créarécup ou cirque : 100 €**

**Un paiement étalé est possible. Pour cela veuillez contacter Madame Delvaux au 0475/720.275 ou par mail** [erickamjevelette@gmail.com](mailto:erickamjevelette@gmail.com)

**Assurance et vols :**  
En cas d'accident engageant la responsabilité de la MJE, le membre, le parent ou la personne responsable d’un jeune ou d’un enfant est tenu(e) de nous informer le plus rapidement possible par sms via le n° 0491/10.72.69.

La MJE ne peut être tenue responsable des vols, pertes d'objets, vêtements entreposés dans nos locaux. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident en dehors de nos heures d'ouverture.

**Objets ou vêtements oubliés**

**Nous vous invitons à nous prévenir dès que vous avez constaté un oubli. De notre côté, nous stockons les objets ou vêtements trouvés durant maximum un mois.**

**Autorisation du droit à l'image et RGPD**

Par son affiliation en tant que membre de la MJE, le jeune majeur et les parents ou personnes responsables affiliant un membre de moins de 18 ans, acceptent que la MJE photographie, filme ses membres et utilise les images pour promouvoir ses activités, ses projets.

La MJE s'engage à ne pas donner, ni vendre, ni partager les données privées de ses membres. Celles-ci sont utilisées uniquement pour communiquer à ses membres toutes informations relatives à notre association, ses activités, ses actions, ses projets.

**Le saviez-vous** : certaines mutuelles interviennent dans le prix des activités sportives de vos jeunes ou de vos enfants. N’hésitez pas à nous transmettre le document de votre mutuelle.

**N° de compte inscription atelier : BE79 0689 1108 2833**

**Inscriptions et renseignements Ericka : 0475/720.275**

**MJGO asbl - 26 rue du Tige 5350 EVELETTE**

[**www.mjevelette.be**](http://www.mjevelette.be) **- 0491/10.72.69 -** [**mjevelette@gmail.com**](mailto:mjevelette@gmail.com)

**N° entreprise : 0412-426-974 - BE37 0682 0236 1528 - RPM Tribunal de l’entreprise de Liège (Div. Namur)**

** **  